

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	Jury licence simple	Tous les candidats	446	6305	1012	1181	15	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS
Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Attendus locaux

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) de la F2SMH de Toulouse s'appuie sur les attendus et critères généraux d'examen des vœux définis nationalement pour traiter l'ensemble des candidatures STAPS. Conformément au document de cadrage publié sur le site de la Conférence Des Doyens et Directeurs de STAPS (<https://c3d-staps.fr>), chaque dossier est évalué sur 150 points (30 points pour chacun des 5 attendus).

Cordées de la réussite Les candidats passant leur baccalauréat cette année décidant de faire valoir leur participation au dispositif « Cordées de la réussite » bénéficieront d'un bonus de 2 points dans l'attendu n°5.

Pour les réorientés :

L'attendu n°5 (Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS) est évalué sur 30 pts de la manière suivante :

- La somme des scores dans les attendus 1 à 4 est évaluée sur 15 pts
- La validation d'ECTS dans le cadre d'études supérieures post bac est évaluée sur 15 pts comme suit :
 - Aucun ECTS validé : 0 pt
 - Au moins 6 ECTS validés : 3 pts
 - Au moins 15 ECTS validés : 7,5 pts
 - Au moins 21 ECTS validés : 9 pts
 - Au moins 30 ECTS validés (équiv. 1 semestre) : 15 pts

Les candidats en réorientation doivent donc déposer dans parcoursup un relevé de notes comprenant le cachet et la signature du directeur ou de la directrice de leur établissement d'enseignement supérieur permettant d'attester la validation d'ECTS.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce L1 « classique » permet de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK), après validation du L1 en 1ère session et classement sur 8 matières scientifiques.

Notez qu'il n'y a pas d'aménagement des emplois du temps en 1ère année.

La licence STAPS Sportive est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. Les étudiants y reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle dans le cadre du parcours choisi.

A partir de la seconde année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique :

- **Activité Physique Adaptée-Santé** : Formation des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'inadaptation, de la santé et de la prévention. La formation cible particulièrement l'inadaptation sociale, les déficiences comportementales, mentales, neuro-motrices, locomotrices, physiologiques et métaboliques.
- **Education et Motricité** : Formation des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans les activités physiques.
- **Entraînement Sportif** : Formation des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique ainsi que des cadres sportifs dans le secteur fédéral et associatif.
- **Management du Sport** : Formation des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points : Compétences scientifiques : Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...) Compétences littéraires et argumentaires : Notes aux épreuves anticipées de français, Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...) Compétences sportives : Dans le cadre scolaire : notes en EPS, note à l'épreuve facultative d'EPS au bac, pratique. Dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif : enseignement complémentaire EPS, inscription en section sportive. Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires : pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives, résultats sportifs (niveau de pratique).

Investissement associatif et responsabilités collectives : Compétences méthodologiques et collaboratives : Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers. Investissement associatif et citoyen : qualifications d'animation et d'encadrement, qualifications en arbitrage, jeune juge, ..., qualifications en secourisme et sauvetage, expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

A Toulouse la commission d'examen des vœux examine chaque dossier. Elle cherche à vérifier la sincérité des déclarations. Aucun dossier n'y échappe. Ainsi, chaque membre ouvre chaque dossier parcourant pour aller chercher les attestations qui doivent accompagner les déclarations de niveau sportif et d'engagement citoyen. La commission a remarqué que plus de la moitié des dossiers n'étaient pas accompagnés d'attestation, et qu'il y avait donc une différence entre le niveau déclaré et le document produit, entraînant un déclassement systématique du dossier au niveau le plus bas, puisque non attesté.

Il faut donc attirer l'attention des candidats sur la NECESSITE de coupler toute déclaration à une attestation correspondante, sous peine d'être déclassé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les matières scientifiques		Notes obtenues en Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles et orales		Appréciations des professeurs en Français (1ere), histoire-géo, philosophie, économie	Très important
Savoir-être	Implication et comportement		Appréciation des professeurs sur les bulletins	Complémentaire
	Méthodologie		Champ méthode de travail de la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation		projet de formation argumenté	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Compétences sportives		Niveau de pratique sportive et notes en EPS	Très important
	Engagement citoyen		Diplomes existant, mandat électif, pompier volontaire, service civique	Très important

Signature :

JEAN-MARC BROTO,
Président de l'établissement Université Toulouse 3 Paul

Sabatier